Bernadette Voisin-Escoffier
Michel Voisin

Le Couradou de Vallabrix

Septembre 2011

Abécédaire carolingien – (Charlemagne par Jean Galla/ Puf)

Sommaire :

I - Le Liber Manualis de Dhuoda ou l'éducation à donner à un jeune prince du 9ème siècle

II – Tribulations de l'Ecole à Vallabrix

III – Les Drapiers

Page de couverture : cèpe de Bordeaux ou bolet de Vallabrix – (arch persoVallabrix 2010)

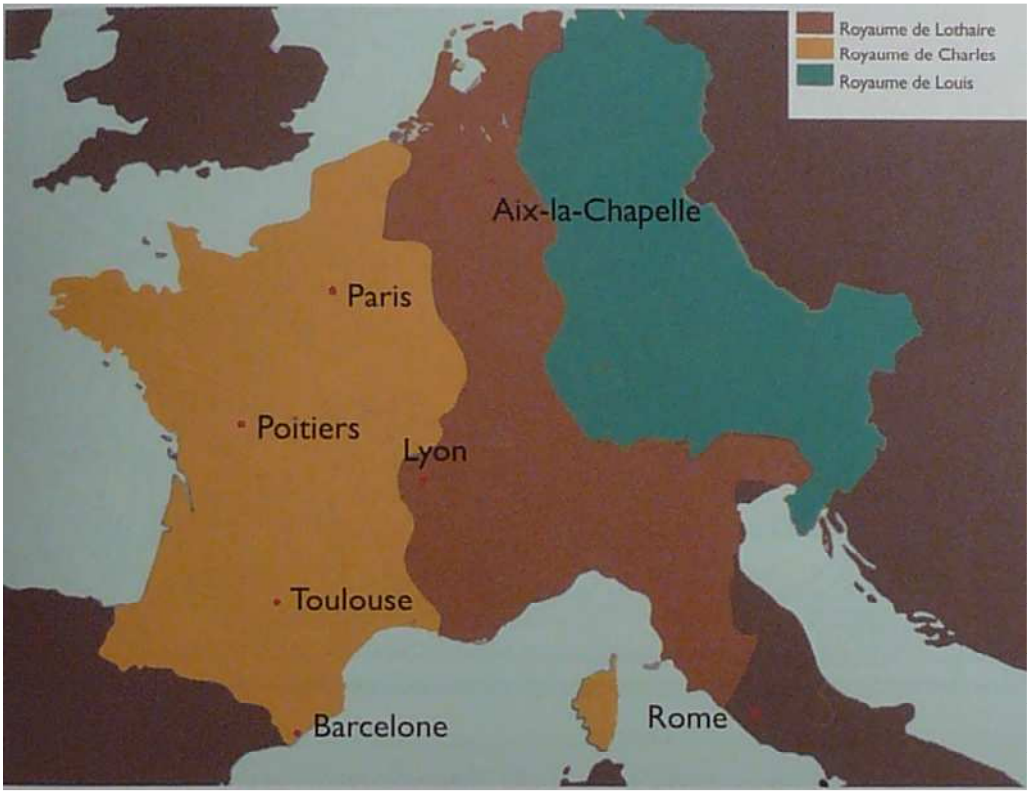

Partage du royaume de Charlemagne entre ses petits-fils (traité de Verdun 843)

I - Le Liber Manualis de la princesse Dhuoda

Nous sommes en 841. Charlemagne est décédé depuis 814, son fils et ses petits-fils se disputent l'héritage. Mais la période carolingienne marque une renaissance de l'éducation après un certain obscurantisme lié aux invasions barbares. Charlemagne a voulu que « des écoles soient créées pour apprendre à lire aux enfants….Enseignez les psaumes, les notes, le chant, le comput (méthode de calcul des dates des fêtes chrétiennes), la grammaire, et corrigez soigneusement les livres religieux… ». La culture ne doit pas être seulement l'apanage des clercs. Charlemagne savait lire, sa mère le lui avait appris. Il parlait le francique rhénan, le latin et comprenait le grec. Mais il ne savait pas écrire et il semble que toute sa vie il le regretta. Il connaissait l'intérêt, la liberté que donne la culture, et il avait la rage d'apprendre (grammaire, rhétorique, dialectiques, calcul, astronomie, géographie…) Il va s'entourer d'intellectuels, il encourage la production de livres, de parchemin, il organise l'école…

Cette année-là, Dhuoda, princesse carolingienne, fille ou nièce de Charlemagne, se trouve reléguée par son mari à Uzès, séparée de ses deux fils. Son bébé lui sera enlevé dès sa naissance, lui faisant courir le risque de mourir sur les routes, sans baptême alors que ce rite religieux était la reconnaissance sociale de l'existence de l'enfant et que sans baptême pas de salut dans l'au-delà.

Son époux Bernard duc de Septimanie intriguait à la Cour. Le fils de Charlemagne Louis le Pieux venait de mourir et sa succession était compliquée. Le duc de

Septimanie, chambellan destitué, se retire en Septimanie où il continue de comploter. Il finira condamné à mort par Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne peu de temps après la mort de son épouse Dhuoda.

Seule à Uzès, Dhuoda pour créer un lien avec ses fils, surtout pour son aîné Guillaume, va composer un petit livre, manuel éducatif pour faire de son fils un « homme parfait ». Par ce livre, écrit-elle, « tu trouveras un miroir où tu pourras contempler le salut de ton âme ».

Contrairement aux gros livres de l'époque, il s'agit d'un petit ouvrage que l'on pouvait tenir dans sa main et s'y référer facilement. La morale y est d'inspiration chrétienne, écrite ou plutôt dictée en latin par une laïque et non par un clerc, chose unique pour l'époque. On y voit une femme d'un très bon niveau d'instruction et de culture, mais aussi une femme blessée, déchirée par le vide laissé par ses enfants,. Forte aussi, aimante, pressentant peut être la mauvaise éducation et l'influence néfaste de leur père. « Je suis dévorée d'angoisses » confie-t-elle dans ses prières.
« Séparée et éloignée de toi (Guillaume, son aîné), et par là comme angoissée et toute animée du désir de te rendre service….. » « tout a été écrit pour le salut de ton âme et de ton corps… » « je serais heureuse si en mon absence ce livre par sa présence pouvait te remettre en esprit ce que tu dois faire par amour pour moi… »

Pour elle la culture, l'éducation est la deuxième naissance, la naissance spirituelle plus noble que la naissance charnelle. « L'une ne peut pas sans l'autre être utile au genre humain » « je ne vais plus cesser de t'enseigner comment amener à la perfection le service de ton âme, pour que tu renaisses chaque jour dans le Christ : je suis ainsi comme une seconde fois ta mère pour l'âme comme pour le corps… ».

« Heureux l'homme qui pour ses mérites cheminant encore sur la terre évite de marcher dans la fange et la boue. Déjà son nom se trouve inscrit dans le Royaume d'en-haut… ».

Dhuoda nous laisse un message éducatif : les principes moraux sont au service d'un idéal, l'homme sans vie spirituelle n'est rien, on est jugé sur ses actes qui doivent être imbibés de morale, d'humanisme. Les mots qui reviennent très souvent dans son texte : « comprendre, apprendre, connaître, utile au genre humain, perfection, persévérance, règles, modèles, formation…. », mais aussi « heureux ».

Apprendre à apprendre, à comprendre, à écouter, apprendre à s'ouvrir à l'autre, persévérer malgré l'échec, Dhuoda pourrait être notre contemporaine. Elle annonce l'esprit chevaleresque du 11è/12ème siècle. L'éducation, c'est la fin de l'ignorance, c'est rendre plus fort, c'est « gravir des cimes ». Développer son esprit élève l'être humain au rang d'homme au dessus de l'animal. L'homme parfait doit comprendre les devoirs liés à sa position sociale et les mérites qui en découlent. Ne pas « exposer son honneur au blâme et au mépris », le Royaume d'en Haut est à ce prix. On voit une mère très anxieuse de l'avenir de ses enfants et en particulier de Guillaume. Quatre vertus indispensables : justice, courage, prudence, tempérance, trois dons qu'il faut s'employer à développer : pureté de la pensée, la sainteté, la perfection de l'œuvre, deux devoirs essentiels : l'amour de Dieu et amour de son prochain. Et fidélité envers son suzerain, « garde-toi de suivre les orgueilleux et les méchants.. » « évite l'opprobre de l'infidélité à ton seigneur.. ». Il est vrai que le père n'était pas un modèle en la matière.

Elle encourage Guillaume à lire et à instruire son petit frère dont elle ne connaît pas le prénom, car il lui a été enlevé avant le baptême. (Elle n'a aucune nouvelle d'eux). Elle voudrait une solidarité entre les frères, une fraternité forte pour affronter les dangers. On

était en pleine crise successorale à la tête de l'Etat, et leur père n'était jamais du bon côté !

Sur son tombeau elle aurait voulu que soit gravé « Vous, de tout âge et de tout sexe », message universel qui nous interpelle encore actuellement et qui s'adressait à un auditoire plus vaste que celui prévu au départ. Avait-elle compris que Guillaume ne serait jamais le chevalier parfait, le seigneur loyal, pur, fidèle à ses engagements, mais un soudard intrigant comme son père. Nous ne pouvons nous empêcher d'espérer qu'elle soit morte avec toutes ses illusions.

Son fils Guillaume complotera contre le roi et sera exécuté à 24 ans en l'an 850, sept ans après la mort de sa mère, qui avait eu de bonnes raisons de s'inquiéter pour ses enfants. Bernard son second fils n'aura pas une fin plus heureuse. Il rêvait de venger son père et son frère, et tête brûlée sans aucune finesse, il entra en conflit avec le roi, essayant de tuer deux de ses conseillers. Il sera mortellement blessé en 872 au cours d'une bataille. Aucune postérité ne leur est connue. Il est vraisemblable qu'ils n'ont pas eu vent du livre de leur mère.

Dans notre région, quelques rues, un lycée portent le nom de Dhuoda. Un jour ou l'autre ce nom sombrera dans l'oubli de notre mémoire sélective, et ce sera la vraie fin du « Manuel pour mon fils » de la mère-courage, et le triste sire Bernard de Septimanie aura réussi à effacer complètement l'existence de son épouse.

Sources : « Manuel pour mon fils » Edouard Bondurand 1978 Mégariotis : une très bonne traduction avec références bibliques explicatives (Gallica BN) - La princesse Dhuoda en exil à Uzès Marcel Fabre Nemausensis.com -

II – Tribulations de l'école de Vallabrix

Ecole de Vallabrix du 19ème-début 20ème siècle

Charlemagne a-t-il vraiment inventé l'école ? La Scola Palatina mentionnée par des sources de l'époque, continuait une tradition commencée sous Constantin, perpétuée sous les Mérovingiens. L'enseignement est apparu très tôt dans l'histoire de l'humanité. On connaît les écoles grecques destinées sous Platon à l'alphabétisation, à l'apprentissage de la pensée et des sciences. Les stèles funéraires romaines représentent des enfants avec leur tablette et leur stylet. Les riches gaulois romanisés seront souvent trilingues maniant le latin, le grec et leur langue.
La Cour carolingienne du 9ème siècle avait une école qui préparait les jeunes gens aux carrières d'Eglise ou à celles des armes. Cette école était réservée aux membres de la famille royale, aux enfants des Grands, mais aussi à des enfants de milieu modeste se

destinant à une carrière ecclésiastique. Dans un désir d'unification, Charlemagne s'emploie à instaurer une culture commune dans le domaine de d'éducation en reprenant et en l'adaptant la tradition romaine classique.

Charlemagne sera lui-même un élève assidu, lisant et parlant le latin, ainsi que différentes langues franques, comprenant le grec. Il ne réussit jamais à écrire, ses grosses mains de guerrier ne pouvant tenir le stylet. La légende raconte qu'il avait une écritoire sous son lit et qu'il s'exerçait encore et encore, en vain. Grammaire, orthographe, rhétorique, études des auteurs sacrés et profanes de l'Antiquité classique et chrétienne, géographie, il s'intéressait à tout… Charlemagne va s'entourer de gens cultivés, Alcuin en particulier qui dirigea l'école du Palais, et qui sera son « très cher précepteur en Christ ». Il imposera l'obligation d'enseignement pour tous par le capitulaire « admonitio generalis » de 789.

(13ème siècle, étudiants tonsurés, on leur enseigne le droit, la dialectique, la logique d'Aristote).

Depuis 1563 mais surtout pour notre région à partir de 1613, l'Eglise catholique insista pour que les paroisses, même dans les petits villages, se dotent d'un maître d'école ou régent. L'enseignement élémentaire n'évolue guère mais ce sont essentiellement des maîtres laïques qui sont nommés dans les campagnes. Le régent devait enseigner des rudiments de lecture, d'écriture, de calcul. Il devait avoir l'aval du curé du village et de l'évêque. Seuls les garçons étaient concernés ; l'enseignement s'étalait de la fin octobre à la St Jean. L'apprentissage de la lecture se faisait en première année pour les plus petits, et en général cet enseignement était gratuit. L'écriture et le calcul étaient enseignés en deuxième et troisième année et là il était demandé une petite participation aux parents ou à la communauté pour les plus pauvres. Les enfants de familles d'artisans ou de familles protestantes étaient nettement avantagés, ils recevaient de leurs parents l'essentiel de l'apprentissage chez eux.

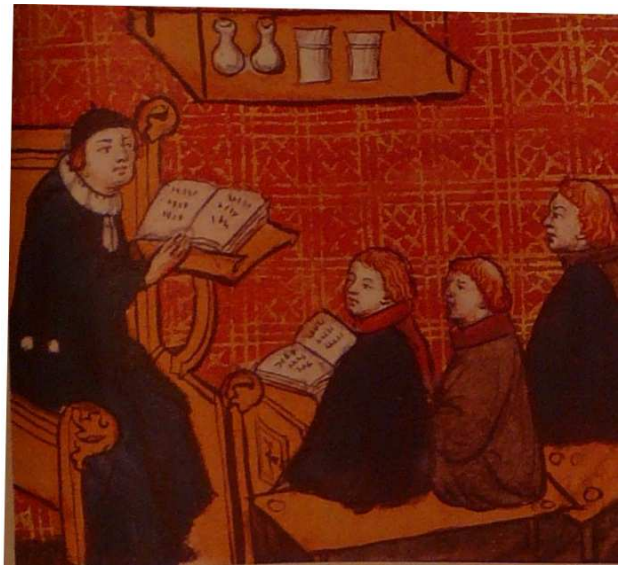

(Ecoliers au 15ème siècle. Apparition des pupitres nécessaires pour soutenir les volumineux codex. Certainement des clercs).

Dans les registres consulaires de notre commune, l'école apparaît pour la première fois le 31 mai 1688. Elle existait certainement avant, mais nous n'en avons pas trouvé traces à ce jour. Par cette décision il s'agissait de décider de la rémunération du maître d'école : 60 livres, somme habituelle que l'on retrouve dans d'autres villages. Le texte ne nous donne pas le nom du maître « des escoles », ni le lieu de l'enseignement. On peut penser que l'instituteur exerçait chez lui comme c'était l'habitude à l'époque. La communauté ne paie pas encore de loyer pour loger le maître.

L'instituteur devait avoir un second métier pour survivre, maçon, ouvrier pipier, sacristain….Les écoliers étaient peu nombreux, ils aidaient les parents aux champs. Par ailleurs, la période 1688-1710 est très troublée. L'Edit de Nantes vient d'être révoqué (1685), les dragons du roi sont chez nous. La ville d'Uzès a été dragonnée en 1685, ou plus exactement, les villages alentour ont été brûlés, dragonnés pour faire fléchir la ville d'Uzès, avec succès d'ailleurs. Vallabrix a très certainement payé son écot, car on envisage d'agrandir le cimetière dans cette décision consulaire de 1688, alors que nous avons pour la même période peu de mariages et donc peu de naissances. De 1660 à 1700, 105 mariages, plus que 60 pour la période de 1701 à 1750 . Et sur ces 60 mariages, 54 conjoints seulement sont originaires de la commune. Dans plusieurs décisions consulaires de cette époque, on se plaint discrètement des dégâts occasionnés par les « fanatiques » de tous poils. Une grande prudence est de mise, le lecteur ne doit pas en déduire l'orientation religieuse ou politique des consuls. Nous retrouverons cette grande discrétion sur les événements politiques dans les décisions municipales jusqu'à la guerre de 1914.

En cette fin du 17ème siècle, les consuls se réunissent dans le four commun (vers le lavoir, angle de la route de Masmolène). Lambert Boucarut est viguier, officier qui sait à peine signer, les noms des consuls seront souvent les mêmes au cours des années, Vidal, Desplans, Laurens, Dubac, Brun….seuls les prénoms vont changer au fils du temps.

A partir de 1712 le maître d'école a un salaire de 120 livres par an et il est logé par la Communauté pour 3 livres par an. La maison du Prieur coûte 30 livres par an aux villageois. En 1719 l'école s'installe dans le Grand Membre de Mme de Ruffiers pour 5 livres par an. En 1724 le régent d'école, ouvrier pipier de St Quentin, ne sait ni lire ni écrire. Il officie à Vallabrix et à St Victor les Oules, une semaine sur deux, les enfants faisant la navette entre les deux villages. Nous en avons déjà parlé dans le Couradou de Novembre 2010.

En 1751, les gages du maître sont toujours de 120 livres, mais on sait que la chambre servant à tenir l'école se trouve chez Paul Guiraud et coûte 5 livres au village. Auparavant, l'école se tenait chez Etienne Guiraud, famille de laboureurs, une des quatre du village qui ont les moyens d'avoir deux domestiques. Le premier consul est Pierre Bonnaud, famille qui apparaît pour la première fois dans les listes de mariages sur Vallabrix (nouvellement arrivée, nouveaux convertis, famille alliée par mariages aux Boucarut, Guiraud, Gay…?). Guiraud l'année suivante prêtera 117 livres à la commune à rembourser sur les prochains impôts. Le village n'est pas riche et il a fallu réparer l'église et le cimetière.
En 1761 le maître aura 150 livres par an mais il devra aussi s'occuper et entretenir l'horloge du village. Il repasse à 120 livres l'année suivante. Tout au long des décisions consulaires, on sent une gêne financière constante et problématique.

(Ecole au 18ème siècle, pour enfants de familles aisées. Les enseignants sont des religieux.)

A partir de 1750, toutes les années un peu près, les consuls de notre village votent les gages du maître donc on peut penser que la nécessité d'une école à la campagne s'est bien installée dans les esprits. Ceci dit, la fréquentation des enfants à l'établissement n'est pas à la hauteur des espérances : ils aident les

Bernadette Voisin-Escoffier

parents aux champs ou à l'atelier. On sait par des décisions consulaires, que les garnements au lieu de garder les troupeaux s'amusent dans les champs ou cueillent des fruits. (Couradou de Vallabrix Mars 2011- Clôtures et Pâturages). L'enseignement n'est pas vraiment une priorité majeure.

Les décisions consulaires font état des gages et du loyer du maître jusqu'en juin 1789. Les années suivantes, plus rien ? Jusqu'en juin 1794… à cette date un instituteur Joseph Auclair obtient son certificat de civisme sur notre village. Pourquoi ce silence : décisions incomplètes, perdues, école vide, prudence, autres chats à fouetter ? Les édiles de la communauté changent au grès du vent, certains obtiennent unanimement leur certificat de civisme (Bonnaud, Veilhon, Noé et Basile Gay, Guiraud, Vidal, Desplans….). En 1794 notre greffier Maître Gilly est arrêté, des documents concernant Vallabrix sont chez lui, difficilement récupérables.

La Révolution de l'An II va rendre l'enseignement primaire laïc, gratuit et obligatoire. Mais l'obligation va être supprimée avec la loi Daunou de l'An IV. C'est pourtant la période de Condorcet et de son mouvement pour l'éducation permanente, c'est la création du Conservatoire National des Arts et Métiers.

Petit à petit l'idée d'une scolarisation nécessaire s'installe. Sous la Restauration en 1816 les communes doivent « pourvoir à ce que les enfants qui l'habitent reçoivent l'instruction primaire et à ce que les enfants indigents la reçoivent gratuitement ». La loi Guizot de 1833 impose aux communes de plus de 500 habitants d'avoir une école de garçons. Cette loi ne sera guère suivie d'effet. Pourtant l'industrialisation en marche exige l'existence d'une bourgeoisie cultivée et d'une main d'œuvre plus qualifiée. La loi Falloux de 1850 insiste sur la création d'école de garçons et éventuellement d'école de filles pour les communes qui ont les moyens. Des écoles catholiques pourront se développer, coup de canif à la laïcité, mais réalisme sur le terrain. L'obligation d'éducation attendra 1880-81 avec les lois Ferry. Il faudra attendre 1912 pour définir l'année scolaire à 36 semaines.

Chez nous, une décision consulaire de mars 1816 mentionne l'octroi de 300 f de gages supplémentaires pour l'instituteur. Il est indispensable d'avoir un instituteur, aucun enfant n'est capable de servir la messe !! Le garde forestier gagne autant que le maître d'école.

Le 21 novembre 1831 un projet de construction d'une école primaire voit enfin le jour : nous avons un potentiel de 40 enfants à scolariser. Les enfants sont « élevés dans l'ignorance et ils seront privé de la connaissance indispensable soit du devoir de citoyen ou surtout du devoir de religion ». Ceci dit sur les quarante susceptibles de suivre l'école, 15 y seront envoyés et payeront la quote-part mensuelle pendant huit mois : 1franc pour la première année de classe, 1,50 f pour le deuxième niveau, et 2 f pour le troisième. Par le coût, on encourage toujours l'apprentissage de la lecture (1er niveau) au détriment de l'enseignement de l'écriture et du calcul (2è et 3è niveaux). Cette quote-part va fluctuer au cours des années. La commune prend en charge trois ou quatre enfants indigents.

En 1834 nous n'avons pas beaucoup avancé dans le projet de construction d'une école. Mais un comité local d'instruction est installé : sur invitation de M Guiraud, premier adjoint faisant fonction de maire, celui-ci étant décédé, sont nommés Louis Desplans fils, Benjamin Gouffet, Louis Gay, tous propriétaires fonciers, et domiciliés dans la commune.

Le maire Jean Bazile Gay avait été nommé par le préfet en 1832. Il semble décédé d'une maladie due aux eaux polluées de la fontaine. (voir Couradou de Juin 2011). On a aussi accusé les melons et les tomates. Plusieurs auteurs font état de l'épidémie de choléra qui sévissait en France depuis 1832 et serait arrivée en Uzège un peu plus tard, vers 1834-35. Les consuls parlent de « flux de ventre ». Le préfet prend des décisions pour endiguer la maladie en 1835. Cette maladie reviendra dans les années 1850.

La situation politique aussi peut expliquer que les villages tournent au ralenti. En effet, les troubles qui agitent l'Uzège dans les années 1830 ont nécessité la présence de la garde nationale, logeant chez l'habitant dans nos villages jusqu'à fin 1831. La Terreur Blanche et ses Taillons avaient déjà par sa sauvagerie immobilisé la région en 1815. Le pays avait du mal à se stabiliser après les revers politiques de la première moitié du 19ème siècle. Les villages sont passés en une génération, de1804 à 1852 d'un empire à un régime royaliste, puis à une république pour finir par un autre empire avec Napoléon III, avec tout ce que cela veut dire de tâtonnements, de retournements, de conflits. Sans compter la Révolution de 1789 qui avait laissé des traces dans les mémoires.

Par ailleurs, l'organisation des conseils municipaux avec leur maire va balbutier pendant toute la première moitié du 19ème siècle. Le conseil municipal est élu au suffrage censitaire en 1831 sous la Monarchie de Juillet, la personnalité civile de la commune ne sera reconnue qu'en 1837, le maire étant le représentant de l'Etat, et l'exécutif du conseil municipal.

L'année 1835 voit le projet Ecole-Mairie relancé. Une famille propose une maison pour 550 f, François et Marguerite Arnaud, sans suite. L'instituteur gagne 200 f, le loyer de sa maison coute 50 f à la commune. L'idéal serait d'arriver à payer le maître 600 f car on ne peut pas vivre avec 200 f. Des subventions seront demandées toutes les années, sans pouvoir arriver à cette somme : l'instituteur ne touchera en fait que 300 à 400 f par an.
Enfin un devis et un plan de la future école-mairie arrive le 1er août 1839, architecte d'Uzès Pralong. Le plan est de 1836. La loi du 12 juin 1833 nous donne six ans pour construire. Elle est située à l'intérieur du fort, contre les remparts, face à l'église : un étage, trois cheminées et un tuyau pour un poêle dans la salle de classe. C'est en gros, l'actuelle « maison ronde » qui à ce moment n'avait pas d'enceinte ronde de prévue.

Il faudra encore attendre faute de moyens. Mais ce plan est intéressant. On voit que les remparts existent encore à cette date, il faudrait les démolir au niveau de la rue et construire dessus. Une croix à l'angle marque une ouverture dans les remparts, vraisemblablement ancienne porte du fort ? La rue n'est pas encore percée entre le presbytère et l'église. Le portail 18ème devant le presbytère existait à cette époque, donc peut-être une maison sinon noble du moins de la haute bourgeoisie s'abritait derrière ce portail, éventualité renforcée par la mention d'une basse cour à l'emplacement de l'actuelle maison de Pierre Gouffet. Si ce portail est un remploi, il a été déplacé au plus tard début 19ème et non fin de ce siècle. Devant la future école, un vacant, donc un terrain qui a eu un propriétaire à une époque. Ce qui renforce notre intuition de constructions démolies au cours des orages politico-religieux des années 1700.

En 1839 on réaffirme la nécessité d'une école et d'une mairie : des archives et des papiers ont été égarés, les réunions se font chez le maire. Nous allons faire des sacrifices, une réimposition, des coupes de bois, une demande de subvention…

On relance le projet en 1842, en 1845, on repense à une coupe de bois pour payer le bâtiment. En septembre 1845 une institutrice est nommée, Adélaïde Roche en attendant

« Un » remplaçant qui semble plus apte qu'une femme. Elle devra « se contenter de 200f pour gages et loyer », quand son remplaçant viendra, les gages seront revus. On ne nous dit pas où elle enseigne.

Nous avons trouvé la trace d'Adélaïde Roche qui épouse en 1836, à 26 ans Gabriel Félix, 45 ans, tous les deux originaires de Vallabrix. Elle est la fille Pierre Roche et de Marie Anne Gay, eux aussi originaires de la commune. En 1870 il est indiqué qu'elle est veuve lors des mariages de ses deux fils.

Un autre devis arrive le 10 mai 1846, celui de l'architecte d'Uzès Bègue pour 5237 f contre 4800 f le devis Pralong. Normalement Bègue est l'architecte du diocèse, mais ici on le voit intervenir. Grosso modo il reprend le plan de Pralong. Le Comité d'Instruction Primaire approuve mais de relance en relance, le sous préfet trouvant la salle du conseil trop grande, les travaux ne seront engagés qu'en 1848 pour un devis de 4390 f. C'est le maçon Dumozel qui a le marché. Son fils se blesse lors des travaux, la commune paie les frais. Les Assurances accidents du travail n'existaient pas encore !!

On va couper du bois pour renflouer les finances en 1848, en 1849. A l'occasion, on évalue la surface des bois sur la commune à 312 hectares, 49,8 peuvent servir à payer les dettes. Mais lors de la réception des travaux de l'école-mairie, le 11 novembre 1849, la somme de 1020 f plus les intérêts, reste à payer.

Et en janvier 1848 c'est le début de la ruée vers l'or en Californie : des Français, dont bon nombre de Languedociens se lancèrent dans l'aventure. Ils seront surnommés les « keskydees » à cause de leurs éternelles questions : « qu'est-ce qu'ils disent ». Des Vallabrixois sont partis chercher fortune (par exemple les Aubert). On évalue à près de soixante millions les Européens qui quittent le Vieux Continent entre 1815 et 1915 pour se rendre en Amérique du Nord.

Antoine Rieu l'instituteur a reçu les autorisations officielles et est installé dans la nouvelle école. Il tiendra aussi le bureau de tabac à partir de 1850. Ses gages sont toujours de 200f minimum, les parents qui le peuvent paient toujours une quote-part, la commune participant pour les indigents (trois enfants). Ses certificats viennent des communes d'Euzet et de St Christol de Rodières, ses postes précédents ? En 1851 son salaire n'ayant pas été payé pendant deux trimestres, le village demande un crédit au préfet. On va encore couper du bois, même vendre des fagots.

Le 9 Janvier 1852, nouvelle crise politique : des parlementaires sont déportés en Guyane, en Algérie, « éloignés » du pays, 27 000 personnes seront arrêtées, jugées secrètement, le parti républicain décapité et la police maitresse du pays. Et le 14 janvier en 48 heures la constitution de 1852 est rédigée sous les indications du prince Louis-Napoléon !!

En 1856 Vallabrix demande une subvention au préfet, les dettes pour la construction de l'école-mairie sont toujours là. Le choléra a sévi à nouveau en août 1854, la commune a payé les frais de pharmacie pour les cholériques : 60 francs. Somme négociée : le praticien demandait 79 francs. Les médicaments utilisés laissent rêveur l'homme du 20ème siècle : opium, camphre, moutarde en poudre, alkali, cantharides, sel d' « absynthe », pavot, emplâtre « vésicatoie »…..

Une institutrice Hélène Rieu en 1855 est nommée pour s'occuper des filles: elle sera moins payée que son confrère instituteur, et son allocation chauffage sera moindre.
Et il faudra attendre 1866 pour que des cours gratuits pour les adultes soient mis en place. L'enseignant recevra alors 50 francs pour ce service. Hélène est-elle la fille

d'Antoine Rieu, l'instituteur des garçons ? Ce ne peut être sa femme qui se nomme Françoise Bonmajon ou Ronmajon, deux de ses filles se marient à Vallabrix, Françoise-Virginie et Cécile à 21 ans en 1854, et 23 ans en 1859 pour la précédente. Donc on peut imaginer une troisième fille Hélène en âge d'enseigner en 1855.

La loi du 10 avril 1867 qui institue l'école gratuite pose problème à Vallabrix. Nous n'en avons pas les moyens, de même nous ne pouvons pas créer une caisse d'école. Nous avons 447 habitants.

On commence à parler d'un chemin de fer Nîmes-Pont St Esprit-via Remoulins. La commune prévoit 50 f pour l'étude du projet. Le conseil municipal s'enthousiasme, le vin pourra mieux se vendre. La ligne pourrait passer peut-être par St Quentin, St Victor, Vallabrix (10/12/1872).

En 1869 M et Mme Monnet sont enseignants. Les parents paient toujours une petite quote-part, mais les gages des maîtres sont montés à 700 f pour monsieur, et 500 f pour madame. La commune donne toujours 200 f à chacun, mais les rétributions et les subventions sont différentes pour chacun. Et c'est l'instituteur qui a la charge de l'enseignement des adultes pour 60 f l'an. L'école coûte à la commune 45 f d'éclairage et de chauffage. Nous avons 31 garçons dont 6 gratis et 22 filles dont 4 gratis.

Un bureau de poste s'ouvre à St Quentin, un commissaire de police à Uzès, nous avons à Vallabrix un bureau de tabac.

Mais signe des mauvais temps qui s'annoncent avec l'année 1870, un bureau d'enrôlement de volontaires pour la Garde Nationale s'ouvre à Vallabrix. Les familles des enrôlés seront prises en charge par la commune. On recense 94 volontaires, 18 seront élus : un capitaine Arnaud Etienne, un lieutenant Malachane Célestin, un sous-lieutenant Brun Amable, un sergent major Desplans Joseph, un sergent fourrier Bastide Germain, quatre sergents, huit caporaux, un tambour. Sur les 94 inscrits, on aura 55 votants et 39 abstentions : comment interpréter ce résultat ?
Il faudra trouver 1951 francs pour l'habillement et l'équipement de nos volontaires. Une coupe de bois, un fonds communal mis à mal pour 451 f et un emprunt sur 5 ans à 5% : ce sont des familles de la commune qui vont courageusement prêter chacune pour 400 f : Frédéric Desplans, Joseph Prozen, Roussel-Bonnaud, Augustin Boutaud, Noël Gay. Seront-ils remboursés un jour ?

L'année 1871 verra la section « filles » fermée, l'heure est encore plus aux économies et comme toujours ce seront les femmes qui en feront les frais. Il nous faudra attendre 1882 pour que l'enseignement primaire soit obligatoire et gratuit pour tous. Une nouvelle école de garçons sera nécessaire à ce moment là, à l'entrée du village. Un devis de 19 950f est proposé en mai 1882.

.Nous verrons dans un prochain Couradou la suite de l'histoire de l'école. Le village de Vallabrix ne sera pas épargné dans la guerre laïco-religieuse de la fin du 19ème début du 20ème siècle, cet épisode à lui seul mérite un développement à part.

Sources : archives communales –décisions consulaires de 1681-1728/ 1751-1795 /1793-1838- 1838/1850 1850/56/68/70 - Albert Cohen Le Monde Carolingien Histoire Antique et Médiévale N°55 – Couradou de Vallabrix nov 2010 Fonds Historique de Vallabrix Biblio Vallabrix - Jean Bernard Vazeille St Quentin (1981) - archives départementales du Gard (plan et devis projet Pralong)

III – Les Drapiers, piliers de la société médiévale :

Notre seigneur Mathieu de Bargeton, tout au moins, le seigneur dont on se souvient et qui est vraisemblablement à l'origine de notre façade renaissance, était issu d'une famille de drapiers, et même de maîtres drapiers de Nîmes. Nous ne savons pas quel métier lui-même exerçait. Il faisait certainement fructifier la fortune familiale dans toutes sortes d'affaires, y compris le commerce. On sait dans ses Lettres d'Anoblissement qu'il a « prêté » des deniers au roi, donc il avait de l'argent. Après son anoblissement, ses cousins roturiers, pour certains, vont continuer l'activité familiale du drap.

Les drapiers sont des personnages importants dans la société du 15ème -16ème siècle. Ce sont des entrepreneurs avec des moyens financiers. Ils ne vendent pas seulement du tissu. Ils suivent la fabrication du drap d'un bout à l'autre de la chaîne, soit directement, soit par alliés interposés. La fibre est cultivée, parfois sur les terres du drapier, puis triée, lavée, battue, peignée et cardée par des petites mains, paysans, artisans. Les tisserands, artisans d'un statut supérieur, puis les foulons et pareurs, les teinturiers finiront le travail avant la remise de la pièce au tailleur.

Le drapier va suivre toutes les opérations, les financer, avancer des fonds, s'informer des goûts de la clientèle, et au besoin lancer des modes.

On peut parler d'industrie à l'échelle de l'époque. Traditionnellement les historiens la font commencer au début du 12ème siècle, mais elle va surtout se développer au 13ème siècle, protégée parfois comme en Catalogne par les rois d'Aragon. Chanvre, lin, laine, puis soie, quand la matière première manque, elle est achetée dans d'autres pays comme l'Afrique du Nord.

Une tradition familiale, des connaissances techniques, de l'argent et l'appui de la confrérie seront essentiels. On va s'allier aux grands propriétaires qui fournissent la laine, le lin, le chanvre, la graisse pour travailler la fibre, eux-mêmes sont alliés au marché du cuir, de la bougie, de la viande.

Et en ces périodes, où l'on habille aussi de cuir, hommes, chevaux, meubles, tentures, où l'on s'éclaire chez les personnes aisées à la bougie, ces grands propriétaires sont florissants….

Les drapiers vont s'allier aussi aux banquiers, aux orfèvres, aux fournisseurs de perles, de joyaux, aux fourreurs…..Et surtout on a des contacts avec les Flandres, l'Italie, même les contrées lointaines, Perse, Ile de Ceylan…. Commerce et échanges internationaux, diplomatie secrète, les drapiers seront des touche-à-tout indispensables.

Généralement ils savent lire ou ont un greffier à demeure pour lire et écrire, tenir une comptabilité, donc des personnes qui pourront servir de témoins à une époque où les contrats, les engagements « se signaient » d'une poignée de main. Et même plus tard lorsque les contrats seront généralement écrits (fin15è/16ème chez nous), ces personnages seront encore témoins. Nous avons retrouvé au Cabinet des Titres de François Ier, la trace d'un contrat de 1536 ayant pour témoin Mathieu de Bargeton

devant sa « botique » d'Uzès (BN). Ces drapiers vont être les yeux et les oreilles des bourgs et villages, prêter de l'argent, monter des « affaires », placer des deniers, et cela jusqu'à la fin du 16ème, début 17ème siècle.

Bref les drapiers sont aux premières loges dans l'antichambre des Grands de la région mais aussi parfois des Grands de la Cour. Mais ils vont être aussi importants en tant que fournisseurs de travail à une main d'œuvre qui va dépendre entièrement d'eux. Ils vont être un des maillons de la paix sociale, mais aussi parfois tirer les ficelles dans des conflits sociaux. Ils seront souvent des personnages-ressources de nos rois jusqu'à y compris François Ier.
C'est le cas de Mathieu Bargeton, grand-père de notre Mathieu de Bargeton, celui qui sera seigneur de Vallabrix en 1536. Il semble avoir été le facteur discret du roi Louis XI lors du siège de Perpignan de 1475, portant le courrier royal.
Son petit-fils Mathieu de Bargeton ainsi que les fils de celui-ci prêteront de l'argent à la ville d'Uzès (4000 livres), aux Etats du Languedoc….François Ier pour financer ses guerres d'Italie et ses dépenses somptuaires va souvent « taper » les Languedociens : en 1522, 59 000 l, en 1523, 25 000 l, plus l'entretien de 2000 hommes de guerre….

Et même la rencontre à Aigues-Mortes de François Ier avec Charles Quint de 1538 se fera aux frais des Languedociens. Pour cette occasion, Nîmes dut fournir entre autres choses, 6000 pains et 30 barriques de vin. La chambre de l'Empereur fut décorée pour l'occasion de tentures en cuir gaufré représentant des oiseaux becquetant des fruits avec plantes et feuillages ; des perles d'un très grand prix frangeaient les rideaux de soie ; sans compter les galères ornées de draps damassés….

Lorsque les Etats du Languedoc renâclaient, les portes de la réunion étaient fermées, jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé, car tel était le « bon plaisir du roi ». En échange François Ier, puis son fils Henri II anoblissaient ces marchands comme ce fut le cas chez nous pour les Bargeton en 1533. Cette nouvelle noblesse, appelée noblesse de paille par les tenants de la noblesse d'épée, va fortement faire évoluer cette caste. Nous retrouverons certains de ces nobles ou leurs descendants dans des fonctions prestigieuses, rappelons-nous bien avant les Bargeton, Etienne Marcel par exemple lui-même d'une famille de drapiers parisiens.

Miniature de Jean Bourdichon 1510 –Représentation de la Noblesse Grande salle du château – Ecole des Beaux Arts Paris (photo Giraudon)

Mais ces nouveaux nobles vont continuer à faire des affaires, le pli étant pris (ou une prudence bien comprise). Mathieu de Bargeton sera receveur de la taille en 1549/1550, son fils Pierre une sorte de conseiller juridique, son fils Nicolas viguier d'Uzès, gentilhomme ordinaire du frère du roi, son petit-fils Louis greffier royal. Ce qui va leur permettre de connaître les situations financières des uns et des autres, continuer à prêter, à acheter à bas prix des terres, et surtout à s'allier aux familles importantes de la région.(Les de Brueys, les Toulouse-Foissac, les de Vaux, Airebaudouze, Barjac etc…). On se marie entre soi, on s'appuie sur une solidarité de castre, malgré les différences de religion ou l'ancienneté dans la noblesse.

Les engagements militaires de certains des Bargeton auprès de Montmorency contre les Ligueurs, auprès de Henri IV et auprès de Rohan vont les projeter dans la haute société, mais vraisemblablement leur coûter leur renommée à partir de 1632.

Et puis malgré le retournement de situation et les restrictions imposées par la politique religieuse de Louis XIV, une partie de la famille étant restée roturière, le commerce pouvait continuer. Au 17ème /18ème siècle les familles de notre région vont pratiquement toutes avoir un pied dans chaque clan : une partie de la famille bourgeoise, l'autre noble, une partie protestante, l'autre catholique. On va continuer à s'aider mutuellement, on parraine les enfants des uns et des autres, on est l'avocat de l'un, on s'aide dans la fuite au 17ème/18ème siècle….C'est vrai aussi pour Vallabrix, dans la même famille on est noble ou roturier, protestant ou catholique, solidaires les uns des autres. Je crois que c'est une belle leçon de survie, on prend les événements comme ils viennent et l'on fait pour le mieux. Les liens familiaux, sociaux sont privilégiés et la vie continue vaille que vaille.

Sources : Lionel d'Albouisse -Entrevue de François Ier et de Charles Quint à AiguesMortes (Lacour) - Jean Vincent Donat Grandes dates de l'histoire de Beaucaire (Comité des musées de Beaucaire 1981) - Raymond Cazelles- Etienne Marcel (Tallandier 1984) – archives départementales du Gard -

Evocation allégorique de l'Arithmétique – Tapisserie du 16ème siècle, musée de Cluny (photo Bully)